

# Manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs » : 50ème anniversaire de l'AOP Chasselas de Moissac et Journées du Patrimoine

### Convention de partenariat financier

#### Entre les soussignés :

Monsieur Romain LOPEZ, Maire de Moissac, agissant au nom et pour le compte de ladite commune en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, D'une part,

Et	
Mle compte de	·
D'autre part.	
Il a été exposé et convenu ce qui suit :	

#### Article 1er: Objet de la manifestation

La Commune de Moissac, en collaboration avec différents partenaires, s'engage à organiser les 17, 18 et 19 septembre 2021, une grande manifestation à Moissac :

# Manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs » 50ème anniversaire de l'AOP Chasselas de Moissac et Journées du Patrimoine

Cette édition s'articulera autour des thèmes suivants :

- La cuisine autour des fruits
- La sensibilisation du grand public à la consommation de productions locales
- La transversalité de la filière professionnelle

Ce programme trouve naturellement sa place puisque Moissac est réputée pour être la capitale des fruits de Midi-Pyrénées.

Cette manifestation 2021 se déroulera sur le site de l'Uvarium et sera à la fois un rendez-vous convivial et coloré pour le grand public et une magnifique vitrine économique dont l'ambition est de promouvoir les richesses et notre terroir, l'importance de la production fruitière, la qualité des productions, le savoir-faire des exploitants auprès des professionnels et des clients de la filière fruits et légumes.

## AR PREFECTURE

082-218201127-20210629-CM20210629\_24-DE Regu le 02/07/2021

### Article 2 : Obligations de la Mairie de Moissac

La Mairie de Moissac s'engage, selon les options choisies par le partenaire, à :

Option 1:300 euros		
Insertion du logo sur les différents supports de commu	inication	
<ul> <li>Sets de table : 12 000 (diffusion restaurateurs</li> </ul>		
<ul> <li>Programme : 5 000 (diffusion Départementale</li> </ul>	•	
<ul> <li>Mise en avant de notre partenariat sur les site</li> </ul>		de tourisme
et du syndicat de défense AOP Chasselas de M		20 (001151110
,		
Option 2 : 600 euros		
Option 1 + stand de 3m sous chapiteau		
Option 3 : 900 euros		
Option 1 + stand de 6m sous chapiteau		
Article 3 : Obligations du partenaire Au titre de partenariat financier, M.		
Représentant		
S'engage à :		,
- Verser à la Commune de Moissac une pa	articipation financière d'un mont	ant de :
€.		
La mise en paiement se fera au mois de septemb	re 2021.	
	Fait à Moissac, le	2021
<u>Le Partenaire</u> Nom – Prénom : Qualité : Signature :	Romain LOPEZ Maire de Moissac	